

REÇU EN PREFECTURE

Le 19/03/2026

Application agréée E.legalite.com

99_AR-034-288400039-20260319-A26_062-AR

Mis en ligne le 20 MARS 2026

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE

2026/065

80 Rue Marcel Demonque
AGROPARC - CS 60508
84908 AVIGNON cedex 9

Avignon, le 19 mars 2026

Tel. 04.32.44.89.30

N° 26/062

**Arrêté du Président portant liste des candidats autorisés à participer au concours externe, au concours interne et au troisième concours d'accès au grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe dans la spécialité « Réseaux, voirie et infrastructures »
Session 2026**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 modifiée relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2010-1361 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le code du sport, Titre II, Chapitre I, disposant en son article L. 221-3 que les sportifs et arbitres et juges de haut niveau peuvent faire acte de candidature aux concours publics, sans remplir les conditions de diplômes,

Vu l'arrêté du 26 juillet 2007 fixant les équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique subordonnés à la possession de diplômes ou titres sanctionnant un niveau d'études déterminé relevant d'une formation générale ou de plusieurs spécialités de formation,

Vu l'arrêté du 4 mai 2020 fixant la nature et le format des données à caractère personnel relatives aux caractéristiques et au processus de sélection des candidats à l'accès à la fonction publique et les modalités de leur transmission au service chargé de la « Base concours »,

Vu l'arrêté du Président n° 25-106 du 25 août 2025 portant ouverture par le Centre de Gestion de Vaucluse, pour le compte de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'un concours externe, d'un concours interne et d'un troisième concours d'accès au grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe dans la spécialité « Réseaux, voirie et infrastructures » session 2026,

REÇU EN PREFECTURE
Le 19/03/2026
Application agréée E.legalite.com
99_AR-034-268400039-2026.0319-026_062-AR



Mis en ligne le 20 MARS 2026

ARRÊTE

Article 1 : La liste des candidats autorisés à participer au concours externe, au concours interne, et au troisième concours d'accès au grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe dans la spécialité « Réseaux, voirie et infrastructures » établie le 19 mars 2026 figure en annexe du présent arrêté.

Article 2 : Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Une ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le Préfet du Département de Vaucluse.

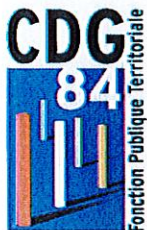

Le Président,

Maurice CHABERT.

REÇU EN PREFECTURE

Le 19/03/2026

Application agréée E-lespâtre.com

99_AR-034-202400039-20250319-026_052-AR



Annexe de l'arrêté n° 26-062 du 19 mars 2026
portant liste des candidats autorisés à participer au concours
externe, au concours interne et au troisième concours d'accès
au grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe

Spécialité Réseaux, voirie et infrastructures - session 2026

(72 inscrits)

Concours externe (30 candidats)

Nom	Prénom
ALLINEI	Aleksandra
AMOROS	Benoit
ANDRIES	Mathieu Maurice
ARTHAUD	Adelaide Sylviane
BALLESTER	Pauline
BERNUZ	Pascal Christian
CARDIS	Sébastien Philippe Michel
CAUSSE	Thierry
CHOUILLET	Alexandre
COMY	Nicolas
DARASSE	Elodie Frédérique Marthe
DELACROIX	Hélène
FERRARI	Nathalie Marie José
GRAND-JEAN	Nicolas
GUERMACHE	Djalil
HERNANDEZ	Arthur Enrique René
HOFMAN	Julien
HUSTAIX	Samia
LACLAU	Axel
LALLEMENT	Jason-Anju Emile
LAURENT	Luc René Gérard
LE BARS	Gaëtan
LIZON	Stephane
MALKA	Pierre
PAUL	Amanda
RODRIGUEZ	Pascal
ROLLAND	Guillaume François Christel
SALADIN	Pauline Emilie
VANCANNEYT	Théo
VIALLE	Swann

Troisième concours (9 candi

REÇU EN PREFECTURE

Le 19/03/2026

Application agréée E.legalite.com

Nom	Prénom
ALLEMANN	Benoit
AUGIER	Magali
BORDURE	Amandine
COMY	Nicolas
DAVID	Alois Gael Axel
GIORDANO	Thomas
MICHALOT	Julien Frédéric
RAO ORANI	Julien Vincent
RUBIN	André Oreste Bernard

Concours interne (33 candidats)

Nom	Prénom
AMOROS	Esteban
ARNOUX	Franck
BARROSO	Julien Jean-Andre
BELLE	Jean-Claude Daniel Luc
BERDUGO	Laure Suzanne
BOUHADDOU	Mounya
CATALAN	Jean-Pierre
CAUTERMAN	Florian
DE SIMONE	Vincent Albert
DELEUZE	Julien
DIAMANTARA	Alain Sauveur Dimitri
FIORENZANO	Julien
GIANINETTI	Damien Yves Joseph
KPODEKON	Virague
LOMBARDO	Cédric
MARIE	Florian Thomas Sébastien
MASSON	Sandrine Camille Christiane
MONCEAU	Audrey
MURATORI	Jean Marc
NEGLI	Eric
NOUI	Brahim
ORSINI	Jean Michel
PARACHINI	Pierre André Edouard
PERETTI	Jean Toussaint
PIEROT	Emmanuelle
PLEWNIAC	Pascal
QUIRICI	Chloe
REY	Sylvain
ROCHE	Sebastien
ROHR	Alexis
SVOLACCHIA	Cedric
VAILLANT	Sébastien
VANDENBUSSCHE	Harold